



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
du 27 mai 2019**

Assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, tenue le lundi 27 mai 2019 à 9 h 30 à la station de production d'eau potable de la RAIM, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président, et à laquelle étaient présents :

M. Stéphane Handfield, 1^{er} vice-président
Mmes Nathalie Bellavance, 2^e vice-présidente
Nathalie Ricard, membre
M. Don Monahan, membre

Ainsi que : Mmes Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Christiane Lambert, assistante secrétaire-trésorière
MM. Marc-André Marchand, directeur des opérations
Louis-Philippe Buist, ing, coordonnateur génie et technologies

Était absente : Mme Caroline Desbiens, membre

La secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil le document énuméré ci-après :

- Dépôt de la lettre de confirmation d'embauche employé temporaire – Amir Mohamed Sammar

RÉSOL. : 48-05-2019 (Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 49-05-2019 (Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Don Monahan

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 avril 2019;
4. Adoption des listes des comptes payés et des comptes à payer du fonds d'administration;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

5. Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2019;
6. Autorisation de signature de l'entente de fourniture de services administratifs entre la RAIM et la RAETM;
7. Affaires nouvelles;
8. Correspondances:
 - Ville de Terrebonne – Résolution 166-04-2019 – Assermentation des agents de la firme Groupe de Sécurité Garda SENC pour les patrouilles de l'eau de la RAIM;
 - MRC Les Moulins – Nomination des représentants de l'employeur au comité de retraite de la RAIM et de la MRC Les Moulins;
 - Ville de Terrebonne – Lutte contre l'herbe à poux et coupe des hautes herbes – Lot 3938060 – matricule 9261-14-3804;
9. Période de questions;
10. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 50-05-2019 (Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 avril 2019)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Don Monahan

QUE le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 avril 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 51-05-2019 (Adoption des listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE les listes des chèques émis et des comptes à payer du fonds d'administration, aux montants respectifs de 99 606,07 \$ et de 330 710,53 \$ telles qu'annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soient adoptées et que leur paiement soit autorisé.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

RÉSOL. : 52-05-2019 (Adoption de la liste des paiements électroniques pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2019)

IL EST PROPOSÉ PAR : Don Monahan
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE la liste de paiements électroniques pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2019 au montant de 390 209,23 \$ telle qu'annexée à la présente résolution, soit adoptée et que leur paiement soit approuvé.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 53-05-2019 (Autorisation de signature de l'entente de fourniture de services administratifs entre la RAIM et la RAETM)

ATTENDU QUE la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins rend depuis quelques années des services de support administratif à la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche;

ATTENDU QU'il est opportun de décrire les services administratifs qui sont rendus à la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche lesquels sont prévus ci-dessous :

- Support Administration, finance et approvisionnement
- Support Génie et projets spéciaux

ATTENDU QUE pour l'ensemble des services reçus de la RAIM, la RAETM versera un montant annuel de 55 000 \$ payable en douze (12) versements égaux le premier jour de chaque mois, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019;

ATTENDU QU'à compter du 1^{er} janvier 2020 et, à tous les ans, ce montant sera indexé au moins élevé du taux de deux et demi pour cent (2.5 %) ou au taux de l'I.P.C. pour la région de Montréal, du mois de janvier de l'année précédente au 1^{er} janvier de l'année courante;

ATTENDU QUE la présente entente est d'une durée de cinq (5) ans débutant le 1^{er} janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2023. Elle se renouvelle automatiquement pour la même durée, à moins que l'une ou l'autre des parties donne avis de son non-renouvellement, au moins six (6) mois avant son échéance;

IL EST PROPOSÉ PAR: Stéphane Handfield
APPUYÉ PAR: Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAIM autorise la signature d'une entente avec la RAETM concernant la fourniture de services administratifs.

Copie de ladite entente est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'Aqueduc Intermunicipale des Moulins

QUE le conseil d'administration autorise le président et la secrétaire-trésorière de la RAIM à signer tous les documents relatifs à l'entente avec la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche;

En l'absence du président de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins, un des deux vice-présidents est autorisé à signer ces documents.

En l'absence de la secrétaire-trésorière de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins que l'assistante de la secrétaire-trésorière soit autorisée à signer ces documents.

ADOPTÉ

RÉSOL. : 54-05-2019 (Correspondances)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Stéphane Handfield

QUE les correspondances mentionnées à l'ordre du jour soient acceptées tel que présentés.


ADOPTÉ

RÉSOL. : 55-05-2019 (Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Don Monahan
APPUYÉ PAR : Nathalie Bellavance

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ


Président


Assistante secrétaire-trésorière